

# **PALATINE ABSOLUMENT**

*Fonds Commun de Placement Multi Parts*

*Relevant de la directive 2014/91/UE*

**Rapport Annuel 2020/2021**



# **PALATINE ABSOLUMENT**

**FCP à vocation générale**

**RELEVANT DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE 2014/91/UE**

**RAPPORT ANNUEL DE GESTION**

**31/03/2021**

## **- I – CARACTERISTIQUES**

► **OPC d'OPC** : Supérieur à 20% de l'actif net

► **Objectif de gestion et stratégie d'investissement** :

L'OPCVM recherche une performance supérieure à l'Eonia, grâce à une gestion discrétionnaire et une allocation dynamique d'actifs diversifiés composés d'actions, de titres de taux et d'OPC.

Le portefeuille pourra être exposé dans les limites de -30% minimum et de 50% maximum sur des placements actions et jusqu'à 100% sur des placements taux.

La gestion procède à l'allocation du niveau de risque de crédit (critères financiers, choix du segment de courbe crédit, choix de la qualité de crédit et sélection des titres). Elle se réfère de manière non exclusive aux notations des agences de notation.

La gestion est totalement discrétionnaire. Les répartitions des investissements par pays, entre dette publique et dette privée, en obligations convertibles à dominante taux mixtes et en titres non notés varient selon les choix de la gestion. Le FCP pourra investir accessoirement en titres dits spéculatifs procurant un rendement supérieur à celui de l'EONIA capitalisé.

Le FCP pourra investir globalement jusqu'à 50% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM et FIA de droit français ou étranger, gérés ou non par le prestataire ou une société liée, sans contrainte de classification. Les FIA représenteront au maximum 30% de l'actif.

La stratégie d'investissement repose sur une allocation d'actifs fondée sur une analyse approfondie des différentes classes d'actifs, dans un deuxième temps elle vise à investir dans la sélection la plus adéquate.

Le processus de gestion repose sur une analyse pragmatique des facteurs clés (variables économiques, déterminants des marchés et facteurs techniques) de l'évolution des grandes classes d'actifs. Cette analyse permet la détermination des zones géographiques, du niveau d'investissement en actions, des niveaux de sensibilité et l'anticipation des évolutions des taux. Les allocations entre actions et titres de taux et la pondération des grandes et petites capitalisations varient selon les choix discrétionnaires de la gestion suivant les opportunités qu'elle détecte et en fonction de ses anticipations.

L'OPCVM pourra utiliser des instruments financiers à terme sur taux, actions, indices et devises, et des contrats d'échange de taux d'intérêt et de devises pour ajuster l'exposition du portefeuille, en substitution d'une détention directe de titres, ou en couverture des titres détenus. La gestion pourra également exposer le portefeuille au risque de taux indifféremment à la hausse ou à la baisse des taux dans la limite de la fourchette de sensibilité, comprise entre - 8 et + 8, et réaliser des ventes de futures sur indices actions dans la limite d'engagement de 30% de l'actif. Les engagements hors bilan de l'OPCVM sont limités à 100% de l'actif. Le niveau d'exposition cumulé induit par les positions de l'actif et du hors-bilan est de 200% maximum de l'actif net.

L'exposition au risque de change peut-être supérieure à 10% de l'actif.

Les revenus nets de l'OPCVM sont intégralement investis.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 12h. Le rachat sera alors exécuté sur la base de la valeur liquidative datée du même jour.

Durée de placement recommandée : 2 ans.

► **Indicateur de référence** :

L'indicateur de référence est l'indice EONIA (Euro Overnight Index Average). Il correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone Euro, il est calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque de la zone Euro. Il est publié par la Fédération Bancaire Européenne. Les informations sur ce taux sont notamment disponibles sur le site internet de la Banque de France [www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr).

L'administrateur de l'indice bénéficie de l'exemption de l'article 2.2 du règlement Benchmark en tant que banque centrale et à ce titre n'a pas à être inscrit sur le registre de l'ESMA.

Le FCP n'est pas indiciel ni à référence indicielle et l'indice ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance.

#### ► Profil de risque :

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion ; ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés financiers.

Compte tenu de l'orientation du FCP, l'investisseur s'expose à un certain nombre de risques, dont les principaux sont détaillés ci-dessous :

**Risque discrétionnaire** : le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que, à tout moment, le FCP ne soit pas investi sur les marchés les plus performants et que le gérant ne sélectionne pas les OPCVM les plus performants.

La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion.

**Risque de perte en capital** : l'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

**Risque actions** : le FCP peut, à tout moment, être exposé aux variations de cours affectant les marchés actions. Une baisse des marchés actions peut entraîner une baisse de la valeur liquidative. L'OPCVM est exposé à des sociétés dont la taille de capitalisation peut être faible. Ces entreprises, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour les investisseurs. L'attention des souscripteurs est attirée sur les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents sur lesquels l'OPCVM peut être exposé, qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

**Risque de taux** : le FCP peut, à tout moment, être totalement exposé au risque de taux, la sensibilité aux taux d'intérêt pouvant varier en fonction des titres à taux fixe détenus et entraîner une baisse de sa valeur liquidative.

**Risque de crédit** : le FCP peut être totalement exposé au risque de crédit sur les émetteurs privés ou publics. En cas de dégradation de leur situation ou de leur défaillance, la valeur des titres de créance peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative. Le FCP peut accessoirement être exposé au risque de crédit sur les titres de créance à caractère spéculatif qui présentent des niveaux de rendement élevé mais peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque de contrepartie** : l'OPCVM pouvant avoir recours à des instruments financiers négociés de gré à gré (titres de créance...) il existe un risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de l'OPCVM.

**Risque de change** : le FCP peut être exposé au risque de change pour la partie de l'actif net investie hors de la zone euro non couverte contre ce risque, ce qui peut entraîner une baisse de sa valeur liquidative.

## **- II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION**

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de Covid-19, qui a ébranlé le monde et les marchés. En effet, celle-ci a engendré une perte de confiance majeure, qui s'est traduite par un écartement des spreads de crédit et une perte de liquidité. Les différents états touchés par cette crise ont dû mettre en place des mesures afin de limiter l'impact des confinements sur l'économie. A noter qu'un accord commercial entre l'Union européenne et le Royaume-Uni a été officialisé, à quelques jours seulement de la fin de la période de transition : « The deal is done ».

Les banques centrales, afin de contenir au mieux l'impact de la crise sanitaire du Covid-19 ont décidé d'assouplir leurs politiques monétaires. Concernant la BCE, celle-ci a décidé de mettre en place un programme d'achats d'urgence (PEPP) pour un montant de 1 850 milliards d'euros, avec une échéance portée à fin mars 2022. Dans le même temps, l'enveloppe du programme d'achats standard (APP) a été augmentée de 120 milliards d'euros. De plus, des opérations de TLTRO à un taux de -1% ont été initiées et se poursuivront jusqu'en juin 2022. Du côté de la FED, une des mesures majeures annoncée par J. Powell a été la baisse de 1 point des taux directeurs des Fed Funds qui sont

désormais dans la fourchette 0,25%/0,75%. Ceux-ci devraient rester inchangés tant que la reprise économique ne sera pas complète. Dans le même temps, la FED a relancé son programme de Quantitative Easing, sans aucune limite avec des rachats de 120 milliards de dollars par mois.

En sus des mesures prises par les banques centrales, l'Europe tout comme les Etats-Unis ont pris des mesures afin de limiter l'impact de la crise du Covid-19 sur leur économie. Les 27 pays de l'Union Européenne ont réfléchi à un Plan de relance solidaire, d'un montant global de 750 milliards d'euros : 390 milliards d'euros de subventions et 360 milliards d'euros de prêts. Aux Etats-Unis, un plan de relance de 900 milliards de dollars a été ratifié.

Concernant les taux souverains, ceux-ci se sont fortement resserrés au cours de l'année. Le 10 ans Allemand est ainsi passé de -0,185% à fin décembre 2019 à -0,57% à fin décembre 2020. Le 10 ans Français est quant à lui passé de 0,12% à fin décembre 2019 à -0,34% à fin décembre 2020. Le taux américain à 10 ans s'est fortement resserré, à 0,92%, suite à la baisse des taux directeurs américains. Les taux souverains italiens ont quant à eux été plus chahutés, et le taux à 10 ans finit l'année 2020 à 0,54%, contre 1,41% à fin décembre 2019.

Le marché du crédit a été impacté par la crise sanitaire et les indices iTraxx se sont donc écartés. L'iTraxx Main (Investment Grade) est de 48 points en fin d'année 2020 contre 44 points à fin décembre 2019, ce qui représente une hausse d'environ 10% (avec un plus haut à 139 points à la mi-mars). L'iTraxx Xover (High Yield) affiche quant à lui une hausse de plus de 15%, passant de 207 points à fin décembre 2019 à 244 points en fin d'année 2020 (avec un plus haut à 707 points à la mi-mars).

Depuis le début de l'année, la vaccination bat son plein dans les économies développées. En conséquence les marchés sont portés par une réouverture des économies. Le retour de l'inflation est un sujet majeur de ce début d'année, alimenté par une anticipation d'un choc de consommation, des niveaux d'épargne élevés ainsi que la hausse du cours des matières premières.

Sur le 1<sup>er</sup> trimestre les taux se tendent, de 83 points de base à 1,74% pour le 10 an américain et de 32 points de base sur le 10 an allemand à -0,57%. L'Eurostoxx 50 s'adjuge un gain de 10,32% depuis le début de l'année.

Les émetteurs sont venus se financer sur le marché du primaire, sur des maturités longues, profitant des actions des banques centrales. On a retrouvé des émetteurs comme : Chanel, Heineken ou encore La Banque Postale.

Le fond PALATINE ABSOLUMENT présente une performance de **12,23%** du l'année de référence quand l'indicateur de référence présente une performance de -0,47%, soit un différentiel de 12,70%. Cette performance est le résultat d'une stratégie dynamique dans l'exposition action, ainsi que sur la partie taux, notamment suite au choc sur les marchés en début d'année 2020. Les performances passées de l'OPCVM ne préjugent pas de ses performances futures.

A partir de février 2020, la crise sanitaire liée au Covid-19 a déclenché une tempête boursière inédite, qui a été renforcée par l'arrêt volontaire, progressif mais généralisé de pans entiers de l'économie mondiale par le biais du confinement des populations.

Il est particulièrement difficile de prévoir les marchés dans les prochaines semaines ou mois, et sans doute resteront-ils très volatils au gré des évolutions sanitaires et des nouvelles économiques. »

### **III - INFORMATION SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DE PORTEFEUILLE**

- ✓ Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- ✓ Identité des contreparties à ces techniques ;
- ✓ Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie ;
- ✓ Revenus découlant de ces techniques pour l'exercice comptable et frais opérationnels directs et indirects occasionnés.

Sur l'exercice 2020/2021, le FCP n'a pas eu recours à ces techniques.

#### **- IV - INFORMATION SUR LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET LA REUTILISATION (SFTR)**

- ✓ Informations générales :           Montant des titres et matières premières prêtés  
  Montant des actifs engagés
- ✓ Données sur la concentration ;
- ✓ Données d'opérations agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur la réutilisation des garanties (collatéral) ;
- ✓ Conservation des garanties reçues par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Conservation des garanties fournies par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global.

Sur l'exercice 2020-2021, l'OPC n'a pas eu recours à ce type d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

#### **- V - INFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE**

##### **Exercice des droits de vote :**

La société de gestion a défini dans son document « politique de vote » ses principes d'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM qu'elle gère.

Les principes de notre politique de vote visent à promouvoir la valorisation à long terme de nos investissements et à encourager le respect et la mise en application des meilleures pratiques de gouvernance et de déontologie professionnelle.

Ainsi, PALATINE ASSET MANAGEMENT adhère aux grands principes de l'AFG en matière de gouvernement d'entreprise :

- « une action, une voix »,
- une assemblée générale favorisant la démocratie actionnariale,
- un conseil d'administration indépendant et efficace,
- des rémunérations adaptées, transparentes et régulièrement soumises au vote de l'assemblée générale,
- l'opposition aux dispositifs anti-OPA.

La participation au vote s'exerce en suivant les recommandations formulées par le « proxy advisor » ISS :

- systématiquement pour les sociétés françaises composant l'indice SBF 120, pour les sociétés composant l'actif des OPC labellisés ISR, pour les sociétés françaises dont le seuil de détention consolidé est supérieur à 0,50% de la capitalisation boursière de chaque société et enfin pour les sociétés étrangères détenues ayant une capitalisation boursière supérieure à 10 M€.
- ponctuellement dans tous les autres cas afin d'exprimer un vote de soutien ou manifester un désaccord, ou en cas de difficultés faisant courir un risque important aux actionnaires.

Les droits de vote ne sont pas exercés dans les cas suivants :

- Ils concernent toutes les sociétés détenues en dessous des seuils fixés, et les pays à POA (Power Of Attorney) où la procédure de vote exige des surcoûts financiers.
- La société de gestion ne pratiquant pas, sauf cas exceptionnel, de cession temporaire d'actions, elle n'est pas concernée par les conséquences juridiques des cessions temporaires de titres.

Les documents de Palatine Asset management sur la Politique de vote et le rapport annuel sur l'exercice des droits de vote sont disponibles sur le site internet [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) rubrique A propos/Réglementation.

Ils peuvent également être adressés gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse suivante :  
Palatine Asset Management – 42, rue d'Anjou – 75382 PARIS Cedex 08.

### **Commission de mouvements :**

La commission de mouvements, facturée le cas échéant à l'OPCVM à l'occasion d'une opération portant sur un instrument financier est intégralement reversée à la société de gestion.

### **Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires :**

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés dans le respect des principes de « best execution » sur la base d'une approche multi - critères faisant l'objet d'une grille d'évaluation spécifique :

- Tarification
- Confidentialité
- Qualité de l'exécution
- Organisation de réunions avec les émetteurs
- Qualité des analyses
- Qualité du back – office
- Qualité du conseil
- Traitement des litiges
- Capacité à intervenir dans des situations spéciales

Certains intermédiaires peuvent être privilégiés de manière plus systématique en fonction de leur spécialisation sur certains marchés ou sur certaines valeurs.

Un Comité semestriel encadre la sélection des intermédiaires, l'évaluation de l'adéquation de la qualité des services offerts, et analyse les statistiques d'activité et le volume de courtage.

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation de Palatine Asset Management pour l'ensemble des transactions sur actions réalisées au cours de l'exercice 2020 est disponible sur le site [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) rubrique A propos / Réglementation.

### **Prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)**

#### **Annexe ESG : Reporting article 173 de la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV)**

1) Déploiement de la démarche ESG au sein de la société de gestion  
(Art. D. 533-16-1 II-1°) (Art. D. 533-16-1 II-2°) (Art. D. 533-16-1 II-5°)

L'investissement responsable est un axe stratégique de développement pour PALATINE ASSET MANAGEMENT qui s'est engagée depuis de nombreuses années à intégrer les enjeux Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) dans la gestion de certains de ses OPC. PALATINE AM est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UN PRI) et a adopté pour l'ensemble de ses gestions ouvertes une politique d'intégration des risques de durabilité dans les décisions d'investissement.

Toutes les informations concernant l'article 173 de la loi Transition Énergétique pour la Croissance Verte et relatives à la société de gestion PALATINE AM sont à retrouver dans un document spécifique accessible à l'adresse suivante : [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) .

2) Déploiement au niveau du fonds.

a) Prise en compte de critères ESG (Art. D. 533-16-1 II-2° a, b, c, d) (Art. D. 533-16-1 III-2°) et de critères liés au changement climatique (Art. D. 533-16-1 III-1°, 3°, 4° 5°) par le fonds

Ce fonds applique les listes d'exclusion de PALATINE AM : sociétés impliquées dans la production et/ou commercialisation des armes controversées, sociétés fortement exposées au charbon ou développant de nouveaux projets charbon.

b) Politique de vote et engagement (Art. D. 533-16-1 II-2° d ii et iii)

Se référer au document ad-hoc mis en ligne sur le site internet de la société.

### **Risque global du FCP**

La société de gestion utilise pour calculer le risque global du FCP la méthode du calcul de l'engagement telle que définie aux articles 411-74, 411-75 et 411-76 du règlement général de l'AMF, et par l'instruction AMF n° 2011-15.



## **Mention sur les rémunérations**

La rémunération variable est composée en règle générale de 70 % de critères quantitatifs et de 30 % de critères qualitatifs. Ces éléments qualitatifs prennent notamment en compte : le management, le travail en équipe (présence et participation aux comités, qualité du travail en binôme et avec le reste de l'équipe), le partage de l'information, la participation à la réussite collective, la transparence, les intérêts des clients et la capacité à nouer une relation de confiance avec eux, le respect des processus de décisions d'investissement et plus particulièrement l'intégration des risques en matière de durabilité.

La rémunération variable peut être modifiée selon les risques pris et la rentabilité de la société de gestion. Le pourcentage appliqué pourra être différent selon les fonctions et les résultats de chaque collaborateur. La réduction de la rémunération variable sera significative en cas de pertes de la société, ou d'une prise de risques passés et futurs jugée excessive et inacceptable. Elle pourra aller jusqu'à la suppression totale de la rémunération variable. Les risques visés comprennent principalement les risques pris en matière de gestion, le risque de contrepartie, le risque de non-conformité, une insuffisance en matière de contrôle, de connaissance des clients, des pratiques visant à s'éloigner de la réglementation.

Pour l'exercice 2020, le montant total des rémunérations versées par Palatine Asset Management à son personnel (31 personnes concernées au cours de l'exercice) représente 2 907 K€, et se décompose pour 2 275 K€ au titre des rémunérations fixes et pour 632 K€ au titre des rémunérations variables.

Aucune rémunération n'est versée par l'OPC, il n'y a pas d'intéressement aux plus-values (carried interests).

## **- VI - PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE**

ISIN	Designation	Sens	Date	Quantité	Montant(€)
FR0013468766	PALATINE OPPORTUNITES 6-12M (I)	Achat parts OPCVM	21/12/2020	1000	1 006 290
FR0010649079	PALATINE PLANETE R	Achat parts OPCVM	12/11/2020	230	813 298
FR0013468766	PALATINE OPPORTUNITES 6-12M (I)	Vente parts OPCVM	29/12/2020	750	754 710
FR0000978439	PALATINE FRANCE SMALL CAP (I)	Achat parts OPCVM	27/01/2021	900	721 008
FR0013468766	PALATINE OPPORTUNITES 6-12M (I)	Vente parts OPCVM	12/11/2020	709	713 332
FR0010370528	UNI-MT (C)	Vente parts OPCVM	28/09/2020	2638	609 325
IT0005436701	BTPei 0.15% 15/05/51	Achat d'obligations	16/02/2021	600	596 253
IT0005436701	BTPei 0.15% 15/05/51	Vente d'obligations	19/02/2021	600	564 407
FR0010649079	PALATINE PLANETE R	Achat parts OPCVM	28/12/2020	14500	528 380
IT0005416570	BTP 0.95% 15/09/27	Achat d'obligations	18/12/2020	500	525 691

## **- VII - OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER**

Au 31/03/2021 : - OPCVM = 46,83 % de l'actif net

## **- VIII – OPC INVESTIS A PLUS DE 20% EN OPCVM OU FIA**

Frais indirects supportés par le FCP sur l'exercice 2020/2021 :

- Frais courant des OPCVM ou FIA détenus : 0,64% TTC de l'actif net.
- Commission de souscriptions/rachats : Aucune commission n'est prélevée lors de la souscription ou le rachat d'autres OPCVM et FIA.
- Rémunération de prises en pension : néant.



**- IX - INFORMATIONS PARTICULIERES**

**CHANGEMENTS INTERVENUS :**

Néant.

**CHANGEMENTS A INTERVENIR SUR LE PROCHAIN EXERCICE :**

Néant.

# **PALATINE ABSOLUMENT**

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
Palatine Asset Management

42, rue d'Anjou  
75008 Paris

---

## **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 mars 2021

## PALATINE ABSOLUMENT

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
Palatine Asset Management

42, rue d'Anjou  
75008 Paris

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2021

---

Aux porteurs de parts du FCP PALATINE ABSOLUMENT,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif PALATINE ABSOLUMENT constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 avril 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Sylvain GIRAUD

# **PALATINE ABSOLUMENT**

**COMPTES ANNUELS**  
**31/03/2021**



## BILAN ACTIF AU 31/03/2021 EN EUR

	31/03/2021	31/03/2020
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>5 773 158,15</b>	<b>3 034 198,86</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>2 883 045,05</b>	<b>1 117 605,03</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	2 883 045,05	1 117 605,03
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>350 012,64</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	350 012,64
Titres de créances négociables	0,00	350 012,64
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>2 835 863,10</b>	<b>1 566 581,19</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 835 863,10	1 566 581,19
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>54 250,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	54 250,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>122 948,40</b>	<b>0,00</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	122 948,40	0,00
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>292 507,21</b>	<b>289 656,25</b>
Liquidités	292 507,21	289 656,25
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>6 188 613,76</b>	<b>3 323 855,11</b>

## BILAN PASSIF AU 31/03/2021 EN EUR

	31/03/2021	31/03/2020
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	5 754 136,27	3 342 093,33
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	425 489,75	-14 438,96
Résultat de l'exercice (a,b)	-123 878,31	-6 053,02
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>6 055 747,71</b>	<b>3 321 601,35</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>54 250,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	54 250,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	54 250,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>78 586,88</b>	<b>2 222,14</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	78 586,88	2 222,14
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>29,17</b>	<b>31,62</b>
Concours bancaires courants	29,17	31,62
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>6 188 613,76</b>	<b>3 323 855,11</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 31/03/2021 EN EUR

	31/03/2021	31/03/2020
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0621	1 933 000,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/03/2021 EN EUR

	31/03/2021	31/03/2020
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	10,45	322,50
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	30 827,49	23 518,58
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>30 837,94</b>	<b>23 841,08</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 111,57	659,14
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>1 111,57</b>	<b>659,14</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>29 726,37</b>	<b>23 181,94</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	107 951,13	28 993,69
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-78 224,76</b>	<b>-5 811,75</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-45 653,55	-241,27
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-123 878,31</b>	<b>-6 053,02</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

**OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

**Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

**Instruments financiers à terme :**

**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

**Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

**Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

**Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010706952 - PALATINE ABSOLUMENT B : Taux de frais maximum de 1.55% TTC.

FR0007070982 - PALATINE ABSOLUMENT A : Taux de frais maximum de 0.70% TTC.

### **Affectation des sommes distribuables**

#### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Parts PALATINE ABSOLUMENT A	Capitalisation	Capitalisation
Parts PALATINE ABSOLUMENT B	Capitalisation	Capitalisation



## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/03/2021 EN EUR

	31/03/2021	31/03/2020
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>3 321 601,35</b>	<b>4 124 887,59</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	7 544 146,02	119 269,91
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-5 269 373,03	-770 588,77
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	199 906,83	140 296,50
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-84 002,58	-119 275,56
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	404 991,12	179 346,97
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-202 092,74	-223 665,45
Frais de transactions	-3 696,65	-658,84
Différences de change	-3 921,82	4 083,46
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	280 663,97	-142 642,71
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	98 772,29	-181 891,68
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	181 891,68	39 248,97
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-54 250,00	16 360,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-54 250,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	16 360,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-78 224,76	-5 811,75
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>6 055 747,71</b>	<b>3 321 601,35</b>

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 883 045,05	47,61
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>	<b>2 883 045,05</b>	<b>47,61</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
<b>TOTAL TITRES DE CRÉANCES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Actions	1 933 000,00	31,92
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>	<b>1 933 000,00</b>	<b>31,92</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	2 883 045,05	47,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	292 507,21	4,83
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29,17	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	116 438,55	1,92	325 325,56	5,37	2 441 280,94	40,31
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	292 507,21	4,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	29,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 JPY		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	163 223,76	2,70	75 152,09	1,24	0,00	0,00	37,45	0,00
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	21,84	0,00	7,33	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/03/2021
<b>CRÉANCES</b>		
	Dépôts de garantie en espèces	122 948,40
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>122 948,40</b>
<b>DETTES</b>		
	Frais de gestion fixe	4 611,25
	Frais de gestion variable	73 975,63
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>78 586,88</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>44 361,52</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part PALATINE ABSOLUMENT A</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	44 557	5 708 806,19
Parts rachetées durant l'exercice	-32 966	-4 237 471,54
Solde net des souscriptions/rachats	11 591	1 471 334,65
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	38 625	
<b>Part PALATINE ABSOLUMENT B</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	39 660	1 835 339,83
Parts rachetées durant l'exercice	-22 303	-1 031 901,49
Solde net des souscriptions/rachats	17 357	803 438,34
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	21 573	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part PALATINE ABSOLUMENT A</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part PALATINE ABSOLUMENT B</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	31/03/2021
<b>Parts PALATINE ABSOLUMENT A</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	26 723,36
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de gestion variables	67 511,42
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts PALATINE ABSOLUMENT B</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	7 252,14
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,55
Frais de gestion variables	6 464,21
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/03/2021
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/03/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/03/2021
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			2 835 863,10
	FR0000978439	PALATINE FRANCE SMALL CAP	1 114 243,00
	FR0010744219	PALATINE IMPLUSIONS TAUX C	488 005,00
	FR0010649079	PALATINE PLANETE PART R	977 860,00
	FR0010370528	UNI M.T C	255 755,10
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>2 835 863,10</b>



### 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/03/2021	31/03/2020
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-123 878,31	-6 053,02
<b>Total</b>	<b>-123 878,31</b>	<b>-6 053,02</b>

	31/03/2021	31/03/2020
<b>Parts PALATINE ABSOLUMENT A</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-94 565,40	-4 225,43
<b>Total</b>	<b>-94 565,40</b>	<b>-4 225,43</b>

	31/03/2021	31/03/2020
<b>Parts PALATINE ABSOLUMENT B</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-29 312,91	-1 827,59
<b>Total</b>	<b>-29 312,91</b>	<b>-1 827,59</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	31/03/2021	31/03/2020
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	425 489,75	-14 438,96
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>425 489,75</b>	<b>-14 438,96</b>

	31/03/2021	31/03/2020
<b>Parts PALATINE ABSOLUMENT A</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	353 743,45	-13 640,06
<b>Total</b>	<b>353 743,45</b>	<b>-13 640,06</b>

	31/03/2021	31/03/2020
<b>Parts PALATINE ABSOLUMENT B</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	71 746,30	-798,90
<b>Total</b>	<b>71 746,30</b>	<b>-798,90</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/03/2017	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>6 015 141,63</b>	<b>5 001 367,01</b>	<b>4 124 887,59</b>	<b>3 321 601,35</b>	<b>6 055 747,71</b>
<b>Parts PALATINE ABSOLUMENT A en EUR</b>					
Actif net	5 816 989,93	4 769 501,80	3 918 721,66	3 142 870,97	5 039 773,13
Nombre de titres	46 627	38 600	32 332	27 034	38 625
Valeur liquidative unitaire	124,75	123,56	121,20	116,25	130,47
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,92	-1,78	-3,24	-0,50	9,15
Capitalisation unitaire sur résultat	1,98	0,55	0,15	-0,15	-2,44
<b>Parts PALATINE ABSOLUMENT B en EUR</b>					
Actif net	198 151,70	231 865,21	206 165,93	178 730,38	1 015 974,58
Nombre de titres	4 246	5 059	4 625	4 216	21 573
Valeur liquidative unitaire	46,66	45,83	44,57	42,39	47,09
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,10	-0,66	-1,20	-0,18	3,32
Capitalisation unitaire sur résultat	0,34	-0,18	-0,32	-0,43	-1,35

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
DEUTSCHE BK 0.75% 17-02-27	EUR	300 000	298 947,39	4,94
DEUTSCHE BK 1.0% 19-11-25 EMTN	EUR	100 000	101 947,08	1,68
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>400 894,47</b>	<b>6,62</b>
<b>ESPAGNE</b>				
FERROVIAL EMISIONES 0.54% 12-11-28	EUR	200 000	200 680,04	3,31
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>200 680,04</b>	<b>3,31</b>
<b>FRANCE</b>				
ALTAREA COGEDIM 1.75% 16-01-30	EUR	300 000	299 562,58	4,94
AUCHAN 2.875% 29-01-26 EMTN	EUR	200 000	223 378,48	3,69
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES SA 6.0% 23-01-27	EUR	300 000	383 223,00	6,33
KLEPIERRE 0.875% 17-02-31 EMTN	EUR	100 000	99 915,07	1,65
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>1 006 079,13</b>	<b>16,61</b>
<b>ITALIE</b>				
DAVIDE CAMPARI MILANO 1.25% 06-10-27	EUR	160 000	164 895,66	2,73
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 15-09-27	EUR	300 000	313 734,88	5,18
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>478 630,54</b>	<b>7,91</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
LOGICOR FINANCING SARL 0.875% 14-01-31	EUR	200 000	193 724,15	3,20
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>193 724,15</b>	<b>3,20</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
BMW FIN 0.2% 11-01-33 EMTN	EUR	200 000	193 045,15	3,19
TELEFONICA EUROPE BV 2.376% PERP	EUR	300 000	293 553,02	4,85
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>486 598,17</b>	<b>8,04</b>
<b>PORTUGAL</b>				
PORTUGAL 4.95% 25/10/23	EUR	100 000	116 438,55	1,92
<b>TOTAL PORTUGAL</b>			<b>116 438,55</b>	<b>1,92</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>2 883 045,05</b>	<b>47,61</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>2 883 045,05</b>	<b>47,61</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
PALATINE FRANCE SMALL CAP	EUR	1 300	1 114 243,00	18,40
PALATINE IMPLUSIONS TAUX C	EUR	3 500	488 005,00	8,06
PALATINE PLANETE PART R	EUR	26 000	977 860,00	16,15
UNI M.T C	EUR	1 099,88	255 755,10	4,22
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>2 835 863,10</b>	<b>46,83</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>2 835 863,10</b>	<b>46,83</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>2 835 863,10</b>	<b>46,83</b>

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Instruments financier à terme</b>				
<b>Engagements à terme fermes</b>				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 0621	EUR	-50	-54 250,00	-0,90
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>-54 250,00</b>	<b>-0,90</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>-54 250,00</b>	<b>-0,90</b>
<b>TOTAL Instruments financier à terme</b>			<b>-54 250,00</b>	<b>-0,90</b>
<b>Appel de marge</b>				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	54 250	54 250,00	0,90
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>54 250,00</b>	<b>0,90</b>
<b>Créances</b>			<b>122 948,40</b>	<b>2,03</b>
<b>Dettes</b>			<b>-78 586,88</b>	<b>-1,30</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>292 478,04</b>	<b>4,83</b>
<b>Actif net</b>			<b>6 055 747,71</b>	<b>100,00</b>

Parts PALATINE ABSOLUMENT B	EUR	21 573	47,09
Parts PALATINE ABSOLUMENT A	EUR	38 625	130,47